

Recenser l'ensemble des réseaux de surveillance des espèces invasives existants et les initiatives de services, recenser les manques sur le territoire et identifier les besoins pour mettre en place une coordination régionale



Objectif opérationnel 5 : Renforcer les réseaux de surveillance des espèces invasives nuisibles pour la santé et renforcer les réseaux d'acteurs du territoire.

Public concerné : services de l'état et établissements publics, collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces naturels, associations naturalistes, chambres consulaires ...

Territoires ciblés : Région Grand Est

Pilote d'action : DREAL



Responsable opérationnel: FREDON Grand Est

Partenaires associés : CEREMA-DT Est, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Région Grand Est, AFB, ARS, ONCFS, Conservatoires botaniques, DRAAF, CEN, FREDON.

Références PNSE3 :

- **Action 10** « Inciter les collectivités à réduire la présence et le développement de végétaux émetteurs de pollens allergisants et inciter à la diffusion d'une information sur le risque allergique et ou toxique lors de la vente des végétaux concernés. »
- **Action 11** « Mieux évaluer l'exposition à l'ambrosie et surveiller son expansion géographique. »

Références autres plans :

- Plan national 2006 de Lutte contre les arboviroses



Contexte

Une espèce exotique envahissante est une espèce exotique, dite aussi allochtone ou non indigène, dont l'introduction par l'homme, volontaire ou fortuite, sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives, notamment sur la santé humaine.



Descriptif de l'action

Les objectifs de cette action consistent à :

- 1- **Identifier les acteurs du territoire** qui sont actifs sur le sujet des espèces végétales et animales exotiques envahissantes, que ce soit au travers d'actions concrètes de terrain, d'actions de connaissance et d'inventaire, ou de sensibilisation, et de dresser un tableau des actions qu'ils mettent en œuvre ou sont prêts à mettre en œuvre.

2- **Recueillir les besoins des mêmes acteurs en matière de coordination.**

Une coordination régionale est-elle ressentie comme utile ? Quelles sont précisément les attentes de ces acteurs en la matière ? Pour quelles espèces ?

3- **Identifier les manques éventuels**

Un rapport d'étude du CEREMA sera produit.

Indicateurs de résultats

- Enquête auprès des acteurs du territoire
- Rapport d'étude produit
- Organisation d'un séminaire d'échanges fin2018

Calendrier



Mai-septembre 2017
Enquête

Juin 2018
Rapport d'étude

Nov 2018
Séminaire